



SARL Aunis Immo – Place Lenoir - 1 rue Victor Hugo 17450 FOURAS LES BAINS

Tél : 05 46 82 37 30

[aunis-immo@century21.fr](mailto:aunis-immo@century21.fr)

[www.century-aunis-fouras.com](http://www.century-aunis-fouras.com)

## BAREME DES HONORAIRES applicables à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2024

### Transactions Immobilières - A la charge du vendeur

#### Immeubles à usage d'habitation ou dépendance, garage

1 – Prix net vendeur de 1 à 50 000 €.....FORFAIT de 4000 euros TTC

2 – Prix net vendeur de 50 001 à 120 000 €.....8 % TTC

3 – Prix net vendeur de 120 001 € à 1 500 000 €.....5.5 % TTC

4 – Prix net vendeur au-delà de 1 500 001 € .....4.5 % TTC

#### **Les tranches 2 et 3 se cumulent**

Terrains - Prix net vendeur à partir de 1 euro.....10 % TTC

Fonds de commerce - Prix net vendeur à partir de 1 euro.....10 % TTC

Avis de valeur tous types de biens immobiliers situés à L'île d'Aix.....FORFAIT de 300 euros TTC

### Transactions locatives

#### Locations Résidences principales

Locations vides et meublés à l'année : 12 % TTC du loyer annuel (hors charges) à partager pour moitié entre bailleur et preneur, rédaction du bail et établissement de l'état des lieux compris (forfait 100 € TTC par partie)

#### Locations Saisonnnières

1 - Locations de vacances tous types : à la charge du preneur, 21 % TTC du loyer total, compris état des lieux + Frais de dossier 42 euros TTC.

2 - Meublées : 6 % TTC du loyer total, à la charge du preneur

Locations commerciales - 12 % TTC des loyers cumulés de la première période triennale, à la charge du preneur

Etat des lieux : 100 euros TTC à la charge du demandeur - Rédaction de bail : 100 euros TTC à la charge du demandeur

### Gestion locative

Locations vides et meublées à l'année : 8% TTC sur toutes sommes encaissées, à la charge du bailleur

Locations de vacances : 6 % TTC sur toutes sommes encaissées, à la charge du bailleur